

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A JOINDRE A RÉCEPTION DE LA
RÉPONSE
DANS LA LIMITE DE DEUX SEMAINES

QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DEMANDÉ

1 - Fiche élève avec photo d'identité

Ce document est à signer impérativement par les 2 parents

(en cas de séparation et de droit de garde confié à un seul des parents, joindre une copie de la décision de justice l'attestant)

2 - Photocopie du Livret de Famille concernant le Père, Mère, Enfant (si Nationalité Française, Document Français)

3 - Certificat de scolarité de l'établissement fréquenté au moment de la demande d'inscription

4 - Attestation de l'employeur justifiant la mutation professionnelle (père ou mère)

5 - Attestation sur l'honneur de résidence principale des parents à Madrid

6 – Décision de justice, le cas échéant, concernant l'autorité parentale et de la garde légale si elle n'est pas conjointe

7 - Paiement des droits de première inscription exclusivement en ligne de 633 Euros.

**EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION
DE PETITE SECTION (PS) AU COURS PRÉPARATOIRE (CP)**

- - Documents justifiants que les parents sont Anciens Elèves du Lycée Français de Madrid si nécessaire (**Le Lycée Français de Madrid ne remettra aucun certificat ou duplicata, les attestations doivent être fournies par les candidats au moment de l'inscription**)

**EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA
CLASSE DE
MOYENNE SECTION(MS) AU COURS MOYEN DEUXIÈME ANNÉE (CM2)**

- - Copie du livret d'évaluation du niveau actuellement suivi par l'enfant et dossier original complet (dont les résultats à l'évaluation CE2) à fournir à l'arrivée au lycée

**EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA
CLASSE
DE 6ème A LA TERMINALE**

- - Photocopies des bulletins trimestriels des deux dernières années
- - Photocopies des bulletins trimestriels en votre possession au moment de la demande d'inscription
- - Photocopie de l'avis du conseil de classe du 2nd trimestre figurant sur la fiche navette d'orientation

**PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES
A JOINDRE AVANT LE 30 JUIN 2008**

EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA CLASSE
DE SIXIÈME À LA TERMINALE

- - Fiche navette d'orientation où figure la décision définitive du Chef d'Etablissement ou de la Commission d'Appel

**PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES
A JOINDRE AVANT LE 08 SEPTEMBRE 2008**

EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA CLASSE
DE SECONDE A TERMINALE

- - Livrets Scolaire (1ère/Terninale)
 - - Relevé original des notes d'Epreuves Anticipées (1ère)
- Fiche d'Evaluation de Français en classe de 2nde